



CITADIA [INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]

Département de la Vendée (85)

# PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Barbâtre

## 5.3 Servitudes d'Utilité Publique

**Sud**

Approbation du PLU en Conseil Municipal  
le 21 février 2019

Echelle: 1/5000ème

- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques souterraines
  - I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques aériennes
  - EL9 - Servitude de passage des piétons sur le littoral (non figuré sur la carte)
  - AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques classés
  - AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels
  - EL8 - Servitudes de protections des champs de vues des établissements
  - PT2 - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles
  - T7 - Servitudes de protection de la circulation aérienne
  - PM1 - Servitudes de prévention des risques naturels prévisibles ou miniers
- Site d'intérêt national et patrimonial**
- AC2 - Sites Inscrits
  - AC2 - Sites Classés
- 0 0,25 0,5 km